
Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :	Lundi 14 h à 16 h	Mardi 17 h à 19 h	Jeudi 14 h à 16 h	Vendredi 14 h à 16 h
---	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------	--------------------------------

RÉUNION DE CONSEIL DU 8 AVRIL 2019

Absents : D. Péron, B. Vandenbavière, C. Prudhomme. Par ailleurs N. Bastien et D. Henquez ont donné respectivement pouvoir à D. Robe et S. Bouffart. Secrétaire de séance : J.P. Boutoille.

BUDGET PRIMITIF 2019

Prévisions : fonctionnement : 610 694 € et en investissement 376 250 €.

Aux grandes lignes abordées lors du dernier CM dans les orientations budgétaires qui figuraient dans le dernier En Bref, quelques modifications ont été apportées :

Achats de tables et chaises, armoires et petits ustensiles pour salle des fêtes.

Au terrain de football, le merlon qui sera planté en novembre prochain, sera prolongé par une haie de charmilles, subvention escomptée à 80% sur les 5325 € HT

Les chemins ruraux étant éligibles aux subventions Farda pour 2020, M le Maire propose d'y ajouter le chemin qui longe la ligne TGV depuis la Druèze jusqu'à la rue du Plouy. Les planteurs de betteraves seront sollicités pour cette réalisation.

Travaux de remise en état progressif de l'étage du logement loué : changement des fenêtres, isolation, addition de radiateurs et électricité...12 000 € prévus la première année. A cet étage, aucune réparation n'a été réalisée depuis 1982.

Les travaux à l'église débiteront vers la mi-avril.

Afin de mieux aider nos associations et en accord avec elles, le Conseil a décidé de prendre à sa charge quelques lourds achats : 1 saxophone, 3 bancs, 1 poubelle et 1 espace jeu 7-8 ans, cela les allégera de la TVA. En contrepartie, leurs subventions seront minorées.

Les rapiécages de route se feront lorsque les conditions météo le permettront.

Aucune variation des taux communaux d'imposition et ce depuis 2012.

Budget primitif voté à l'unanimité.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Accord unanime du CM

Chasse	175 €	Amis Réunis	400 €
Club Amitié	350 €	RFC	2 100 €
Recques « Hem la Fête »	0	UNC	175 €
Coop scolaire	800 €	P'tes Canailles	150 €
DSAR	250 €	TOTAL	4 400 €

AVANCEMENT DE GRADE POUR MME MURIEL LEFEBVRE, M DAMIEN DENIS ET MME CATHERINE BUEWAERT

Lors de la dernière commission paritaire du Centre de Gestion, nos 3 employés ont obtenu une promotion de grade. Sur place, depuis longtemps, nous apprécions leur implication et leur dévouement dans nos besoins communaux. Le nouveau tableau des personnels est approuvé à l'unanimité par le conseil.

TRAVAUX DES VESTIAIRES AU TERRAIN DE FOOTBALL

Dans l'attente des réponses aux demandes de subvention, M le Maire sollicite l'autorisation de faire les appels d'offres pour la première phase qui consiste à l'agrandissement du vestiaire actuel pour le rendre conforme aux règles de la fédération et d'y ajouter un WC handicapé obligatoire. Après discussion pour le second vestiaire dont la construction s'étalera sur les années 2020 et 2021, les décisions seront arrêtées l'an prochain mais les démarches préalables effectuées dès cette année.

DEMANDE DE FARDA 2020 POUR LES CHEMINS RURAUX ET COMMUNAUX

Depuis l'année où le Département n'a pu accorder aucune indemnité pour les travaux de voirie, nous avons un décalage d'un an entre demande et décisions départementales. Des autorisations de commencer les travaux avant décision nous sont accordées. Il a aussi été porté à notre connaissance que les travaux sur chemins ruraux sont éligibles aux subventions Farda. De ce fait, nous allons postuler pour 2020 à des aides pour les travaux suivants : curage de 2 portions de fossé, chemin en lisière du bois, réparation des bordures rue de la Place et rapiéçage de nos autres rues communales (travaux déjà réalisés ou à venir). Nous y ajoutons également le chemin bordant le TGV entre les rues de la Druèze et du Plouy. Coût HT de ces travaux : 19 320 €.

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DU LOGEMENT 3 GRAND'PLACE

Avant la réunion, les conseillers ont été invités à venir visiter l'étage de cette habitation où aucune réparation n'a été réalisée depuis 1982 afin de ne pas déranger les personnes âgées y résidant et qui n'en avait aucun usage.

La taille de l'habitation, ses caractéristiques architecturales, ses lézardes et la proximité immédiate des écoles, l'absence de cour, de garage ne la rendent guère attractive. Deux solutions ont été proposées au cours de ce conseil : ne pas louer avant la fin totale des rénovations ou signer une convention temporaire de mise à disposition du rez-de-chaussée pour un montant mensuel de 325 € le temps nécessaire d'effectuer les rénovations à l'étage. Au terme de ces travaux, la convention de mise à disposition de ce RC se transformerait en bail pour la totalité de l'habitation dont le loyer sera alors déterminé en conséquence.

C'est cette dernière proposition mise aux votes qui a été retenue :

5 voix pour, 3 contre et 2 abstentions

QUESTIONS DIVERSES

PLUI :

Le PLUI adopté le 25 septembre 2018 est exécutoire depuis le 14 décembre 2018. Suite aux remarques de M le Sous-Préfet de Calais après le contrôle en légalité, des justifications doivent être apportées en de nombreuses communes. Pour la nôtre il y en a 2. La reconnaissance du Courgain comme le prolongement urbain de Muncq et la création d'un emplacement réservé pour une future voie en bordure de l'extension urbaine Rue du Canon jusqu'à l'OAP des terrains du 10 Rue de la Place.

NB : celle-ci était prévue et inscrite dans le projet que nous avons présenté dans le but d'extensions du cœur urbain à long terme. Les justificatifs apportés feront l'objet d'une procédure de modification simple ; tous les éléments seront consultables dans toutes les mairies sans la nécessité d'un commissaire enquêteur.

Les budgets de la CCRA

Le budget principal comprend 9 chapitres : urbanisme, développement économique et touristique, voirie, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, construction entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, action sociale d'intérêt communautaire, animation, culture et sport, divers.

La Gemapi comprend: la contribution Symvahem, la contribution à l'institution intercommunale des waterings, la lutte contre les rats musqués, les travaux expérimentaux pour protéger le cordon dunaire

CCRA	Dépenses	Recettes	Excédent ou déficit 2017	Reste à réaliser	résultat
Principal					
Fonctionnement	4 025 528,67	4 411 495,28	1 306 016,05		1 691 982,66
investissement	1 658 972,16	1 779 570,63	435 335, 02	229644	337 137,39
Déchets	Ménagers				
fonctionnement	3 490 204,01	3 622 482,91	74 471,89		206 750,79
investissement	27 639	51 288,56	87 820,32	30 000	81 469,88
Assainissement					
fonctionnement	1 219 087,62	1 457 452,69	436 221,28		674 586,35
investissement	1 814 450,10	1 096 503,70	-913 481,37	-1 567 500	-63 927,77
Gemapi					
fonctionnement	403 457,12	427 979	61 530,08		86 051,96
investissement	14 420,69	15 637,67	17 946,02	14 500	4 663

Capital restant dû de tous les emprunts de la CCRA en 2019 : 2 938 700 pour le budget principal plus 6 008 801 pour le budget assainissement soit un total de 8 947 501 €. Cela représente un ratio par habitant de 320 €. La capacité de désendettement (dépenses/ épargne brute) serait de 7,41 années

Les taux d'imposition appliqués pour la CCRA resteront inchangés soit 6,56 % pour la taxe d'habitation, 3,88 % taxe foncière des propriétés bâties, 8,84 % propriétés non bâties et 5,49 % pour la cotisation foncière des entreprises.

NB : Comme pour la part des impôts revenant à la commune, si les taux ne changent pas, les valeurs locatives de vos biens qui servent de base aux calculs sont réévaluées tous les ans.

Tarif de base de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères inchangé à 93,6 €.

Elections européennes du 26 mai de 8 à 18 heures : une nouvelle carte d'électeur vous parviendra.

Rappels de prochains rendez-vous :

Apéritif-concert des Aînés : samedi 27 avril 20 h, salle des fêtes.

Cérémonie du 8 mai 10h 45

Brocante dimanche 19 mai de 7 à 18 h

Pétanque Jeudi 30 mai après-midi

Tournoi des vétérans, jeunes les 31 mai, 1^{er} et 2 juin

Fête des écoles, en plein air le samedi 22 juin

Nouveaux changements dans la réception de la TNT par râteau le 14 mai prochain. Nouveau réglage à effectuer par vous-mêmes

Remerciements et félicitations à Recques « Hem la Fête » et à M. Christian Pette pour le remplacement de la porte grillagée à l'église avec ouverture centrale.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), c'est parti !

Si vous êtes propriétaire d'un logement privé de plus de 15 ans sur le territoire d'une des 15 communes de la CCRA, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de subventions accordées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (CCRA) et la région des Hauts de France, afin d'améliorer son confort.

Les enjeux de ce dispositif sont :

- **La lutte contre la précarité énergétique** (isolation, chauffage, ventilation, menuiseries...)
- **Le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées** (création d'une douche ou mise en place d'un monte escalier...)
- **Le traitement des logements habités dégradés** (travaux lourds : humidité, électricité, péril...)
- **Le développement d'une offre de logements locatifs** de qualité à loyer modéré,

Pour accompagner les propriétaires, la CCRA a choisi de faire appel à un opérateur spécialisé, la société CITEMETRIE. Son rôle est de vous conseiller et vous guider pour la conception de votre projet, le montage de votre dossier de financement et la réalisation des travaux.

Ce service est gratuit et pour en bénéficier, il vous suffit simplement de les contacter par téléphone.

Melissa.covez@citemetrie.fr

Tel : 03 21 16 99 44

Tel : 07 60 28 59 60

Vous avez également la possibilité de consulter le site internet de la Communauté de Communes ou la page facebook de notre collectivité, faisant référence à ce sujet :

- [http://www.ccra.fr/Les-aides-\(OPAH\)/97/](http://www.ccra.fr/Les-aides-(OPAH)/97/)
- <https://www.facebook.com/CCregionaudruicq/>